



Pr. Lucas BENTO de CARVALHO

Eléments de méthodologie : LA DISSERTATION JURIDIQUE

I. Introduction :

- **Accroche** (historique, actualité, artistique, humoristique...), travaillez la transition !
- **Définition des termes du sujet** : **cruciale**, d'abord indépendamment les uns des autres, puis ensuite les articuler, ne pas négliger les conjonctions de coordination.
- **Approche historique** : continuité, rupture, phénomène ponctuel, variations structurelles ou conjoncturelles (si nécessaire/possible).
- **Intérêt du sujet** : la détermination de l'intérêt du sujet n'est pas un caprice de correcteur ; elle permet de situer la problématique par rapport aux enjeux – juridiques, économiques, sociologiques, historiques...- et débats contemporains. L'approche historique du sujet peut vous y aider)
- **Problématique** : elle découle de ce qui précède et va de pair avec l'idée générale. L'idée est la suivante : dans la limite des termes du sujet vous posez la question à laquelle vous avez le plus d'éléments pertinents pour répondre, un peu (mais juste un peu) comme lorsque les hommes et les femmes politiques reformulent les questions des journalistes dans un sens qui convient mieux à la réponse qu'ils ont envie de donner.
Attention : il s'agit là d'une liberté très surveillée. Vous serez sanctionnés par le « hors sujet » si vous ne tenez pas compte des termes du sujet posé.
- **Idee générale**, c'est ce qui vous évitera de sombrer dans la récitation. La dissertation n'est pas un exercice de récitation. Ce sont les idées qui priment en ce qu'elles se rapportent à une démonstration.

Il existe différents types d'idées générales, certains sont plus ambitieux que d'autres.

En toute hypothèse vous devez mettre en évidence un fil rouge dans votre propos. Cela peut tenir à un simple adjectif que vous attribuerez au sujet. Celui-ci va induire une idée générale type, précédant un plan type (avec des subdivisions type, cf. *infra*).

EXEMPLE : « Les discriminations ».

Plusieurs façons de qualifier le sujet :

- a) *Les discriminations visent des situations très variées*
- b) *Les discriminations sont délicates à identifier*
- c) *La reconnaissance des discriminations a beaucoup évolué*
- d) *Le droit positif n'est pas assez adapté pour saisir le phénomène des discriminations dans leur diversité*

Ces qualificatifs expriment différents types d'idée générale :

a) Idée générale « type classement » : Classement dont vous devez justifier de la pertinence en expliquant votre travail de mise en ordre.

Votre propos consistera à montrer que vous avez su trouver une certaine rationalité dans ce qui se présentait comme un amas de situations un peu chaotiques (les discriminations visent des réalités très diverses) et *a priori* assez étrangères les unes aux autres.

b) Idée générale « type analytique » : Pour les sujets notionnels en règle générale. Il s'agira d'analyser les éléments constitutifs de la notion (critères de qualification, conditions de validité, preuve...) puis le régime juridique auquel elle obéit.

Votre propos consistera à proposer une manière d'appréhender la notion de discrimination en insistant sur les difficultés rencontrées par l'interprète.

c) Idée générale « type évolution » : L'identification de la notion et de son régime sont appréhendés sous l'angle de leur évolution.

Votre propos consistera à mettre l'accent sur ce qui a changé ou, au contraire ce qui a perduré.

d) Idée générale « type point de vue » : on vise ici la défense d'un point de vue consistant à confirmer ou à infirmer le bien-fondé du droit positif. C'est le type d'idée générale le plus ambitieux (voir *infra*).

Votre propos consistera à identifier les facteurs de l'inadaptation du droit positif à lutter efficacement contre les discriminations (et éventuellement à proposer des remèdes à ses insuffisances).

- **Annonce du plan.**

II. Plan :

- Ne pas chercher systématiquement à placer des petits 1 et 2.

- Faire un gros effort sur la formulation des intitulés en bannissant les titres qui ne veulent rien dire et demeurent trop vagues. On doit être capable, à la seule lecture de vos intitulés, d'identifier votre démonstration. Les bons titres indiquent de quoi on va parler et comment on va en parler.

III. Préparation de l'exercice :

- 1) Au brouillon, il est recommandé de jeter sur le papier toutes les idées qui vous viennent à l'esprit corrélativement au sujet posé : c'est la pulsion.
- 2) Elles doivent ensuite être triées et complétées (notamment à la lumière de la définition des termes du sujet, en TD nous commencerons par-là) : c'est la réflexion.
- 3) Enfin, à présent que seuls demeurent les éléments relatifs au sujet, il faut se poser la question des idées auxquelles ils renvoient afin de dégager des lignes de force que vous devrez ensuite articuler autour d'une idée générale : c'est la rédaction.

Rien n'interdit d'interpréter autrement une même technique, de percevoir différemment l'idée qui se cache derrière telle ou telle décision, du moment que vous argumentez tout point de vue est, a priori, défendable.

IV. Organisation/Rédaction du contenu :

- Procédez ainsi :

1. Enonciation de l'idée, faites-le !
2. Explication de l'idée
3. Justification et illustration de l'idée : c'est là qu'intervient la restitution des connaissances ; à titre d'exemple et de justification d'une idée directrice.
4. Limite de l'idée (s'il y a matière à le faire).